



SAINT-PIERRE ET MIQUELON
2024



6 juillet 2024

L'OLYMPIC CRAZY RUN, c'est quoi ?

L'**Olympic Crazy Run** est une course à obstacles en équipe de 4 organisée par l'association « **La Foulée des Îles** » de Saint-Pierre et Miquelon.

Elle permet à chaque participant de tester sa force, son équilibre, ses capacités à grimper ou à ramper tout en faisant preuve d'endurance et de rusticité sur l'ensemble du parcours.

Les obstacles sont naturels ou conçus par l'organisateur. Ils peuvent se situer sur terre ou dans l'eau peu profonde (moins de 80 cm).



Photo non contractuelle

Où et quand se déroulera cette course ?

L' **Olympic Crazy Run** sera organisée le 6 juillet 2024 à Saint-Pierre, sur le site du **Diamant** et aux abords de l'étang de **Savoyard**. Le départ aura lieu à 10 heures à la plage de Savoyard.

Épreuve suivie d'un barbecue sur place (5€/personne)



Photo non contractuelle

Qui pourra y participer ?

L' **Olympic Crazy Run** est ouverte aux personnes âgées de **16 ans** révolus le jour de la course (autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans).

Aptitude médicale : être en possession d'une licence sportive en cours de validité **ou** posséder un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition **ou** fournir l'attestation du Parcours de Prévention Santé (<https://pps.athle.fr>)

Les équipes de 4 compétiteurs peuvent être masculines, féminines ou mixtes.

Le montant de la participation est **offert** par la **Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon**.

La course est limitée à **12** équipes, soit 48 participants.

Les bulletins d'inscription sont à transmettre à foulee.des.iles@gmail.com pour le jeudi 04 juillet dernier délai.

Comment se déroulera la course ?

L' **Olympic Crazy Run** s'effectuera en équipe constituée de 4 compétiteurs qui courront en même temps. L'épreuve se déroulera sur un circuit d'une longueur de 1 900 mètres à parcourir deux fois, soit 3 800 mètres. Afin d'éviter un engorgement sur les obstacles, le départ des équipes sera échelonné toutes les 3 minutes. Le classement des équipes se fera par addition de points (temps, perf établies sur certains ateliers).



Photo non contractuelle

Des pénalités (retrait de points) seront appliquées aux participants qui seront en échec sur les obstacles ou qui ne les franchiront pas correctement. Un commissaire sera présent sur chaque obstacle.

Récompenses attribuées à tous les participants. Un tirage au sort de lots sera réalisé lors de la remise des récompenses.

Quelle tenue pour participer à cette épreuve ?

Aucune tenue n'est imposée mais l'organisateur conseille vivement aux participants de revêtir des effets usagés ou ne craignant pas d'être détériorés. Des chaussures de course à pied de type running, trail ou randonnée seront appréciées par les coureurs. L'organisateur conseille fortement d'enlever tout objet pouvant provoquer des blessures : bracelets, montres, colliers, boucles d'oreilles, bagues... L'organisateur décline toute responsabilité en cas de détérioration de matériels audio/vidéo ou téléphone.

Sécurité de la course

La Croix Rouge assurera le soutien sanitaire de cette manifestation.

Barbecue d'après-course

Un barbecue sera organisé sur place par la Foulée des îles au profit des participants, de leurs conjoints et enfants au tarif de 5 €/personne. Les réservations sont à mentionner sur le bulletin d'inscription. Le règlement pourra être fait par chèque ou espèces le vendredi 5 juillet 2024 de 18 à 19 heures au local de la Foulée des îles.



« L'aventure vous tente, alors constituez votre équipe et participez à l'OLYMPIC CRAZY RUN
Vous ne le regretterez pas !!! »

Contact : foulee.des.iles@gmail.com

Manifestation réalisée avec le soutien financier de

